

ABONNEMENT

SAUMUR :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . 30
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 27 JUILLET

CHRONIQUE GÉNÉRALE

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis hier matin sous la présidence de M. Rouvier.

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts a fait l'exposé de la question de l'Opéra-Comique. Il a été décidé, sur sa proposition, que ce théâtre serait réouvert dans la salle de la Gaîté.

MM. de Hérédia, Dauterme et Barbey se rendent au Havre aujourd'hui pour assister à l'inauguration du canal de Tancarville. A cette occasion, M. le ministre des travaux publics annoncera aux représentants du Havre et à la chambre de commerce de cette ville que le conseil des ministres a décidé que le gouvernement présentera aux Chambres, dès leurs rentrées, un projet de loi concernant l'achèvement des travaux de la Seine et du Havre.

Ce projet comporte une dépense de cent millions, dont vingt-cinq seront supportés par la chambre de commerce du Havre. Les soixante-quinze autres millions seront avancés à l'Etat et remboursés par lui au moyen des cinq millions inscrits chaque année au budget du ministère des travaux publics.

CE N'EST PAS UNE RÉPONSE

A la suite d'un article publié dans l'Autorité par M. Paul de Cassagnac, M. Francis Laur, député, rédacteur de la France, qui, comme nous l'avions deviné dès le premier jour, était le scribe de M. Boulanger dans la perpétration des lettres de Clermont-Ferrand, a chargé deux de ses amis, MM. Camille Dreyfus et Charles Laffon, de demander à M. Paul de Cassagnac une réparation par les armes.

Un duel, c'est bientôt dit, mais cela ne remplace pas une réponse, et M. de Cassagnac pourrait fort bien n'accorder la répa-

ration qu'on lui demande que lorsque la collaboration Laur-Boulanger aura elle-même fourni les preuves ou les réparations qu'elle a promis et que, hier encore, dans une note grotesque de la France, elle a escamoté.

On lit, à ce propos, dans le journal de M. Clémenceau, la Justice :

« Si M. Laur entend revenir aujourd'hui sur ce qu'il a écrit, nous nous en féliciterons, mais il doit reconnaître qu'il n'est pas fondé à se plaindre de l'interprétation qui a été donnée à ses paroles.

Quant à la seconde tentative d'embauchage, la démarche des députés réactionnaires auprès du général Boulanger pour lui proposer de faire un coup d'Etat, nous renouvellerons sur ce point l'observation que nous avons faite hier. M. Laur a promis de nommer les coupables. M. Paul de Cassagnac l'a sommé de le faire. Un duel ne peut pas dégager M. Laur de sa promesse.

Il est inadmissible qu'il ait jeté ce mot de coup d'Etat dans la polémique des partis ; qu'il ait mis en cause l'ancien ministre de la guerre, accusé des députés, et que, contrairement à ses engagements, il s'avise tout d'un coup de faire le silence sur les faits qu'il a promis de révéler. Nous faisons appel à la loyauté de M. Laur. Il reconnaît, nous en sommes sûrs, qu'ayant promis de parler, il doit tenir sa parole. »

Une parole ? Cela compte-t-il pour la collaboration Boulanger ?

M^r FAVA ET M. SPULLER

Plusieurs journaux ont annoncé que le ministre Spuller avait jugé inconvenant dans la forme la réponse de M^r de Grenoble à la lettre ministérielle parue dans les journaux avant qu'elle ne lui fût parvenue.

Dans ces conditions, le conflit était devenu assez aigu et le gouvernement était résolu à obtenir satisfaction par les moyens légaux dont il disposait, quand la Nonciature s'est émue et est intervenue.

M^r Averardi, secrétaire de la Nonciature, s'est en effet rendu lundi auprès de M. Flourens pour l'entretenir de l'incident, et chercher avec lui un terrain de conciliation.

Averti de cette démarche, M. Spuller a consenti à suspendre toute décision définitive, et des négociations ont été immédiatement engagées en vue d'amener un accord entre l'évêque de Grenoble et le gouvernement.

C'est hier matin, au conseil de cabinet que le ministre des cultes a fait connaître le résultat desdites négociations à ses collègues, lesquels statueront définitivement, de concert avec lui, à l'égard de M^r Fava.

D'après le Paris, M. Fallières aurait affirmé que le traitement de M^r Fava ne serait pas suspendu.

VEILLONS A NOS POCHE

Nous lisons dans plusieurs journaux :

« Lord Rothschild vient de se rendre de Londres à Berlin. Il a vu M. de Bismarck.

Presque en même temps, le célèbre banquier Bleichröder se rendait de Berlin à Paris, où il a pu conférer avec le baron Alphonse de Rothschild, avant le départ de celui-ci pour Royat.

La Nouvelle Presse libre de Vienne, commentant la coïncidence de ce double voyage, et le rapprochant de la guerre acharnée que l'Allemagne a déclarée aux valeurs russes, en tire des conséquences qui sont, sans doute, de fantaisie pure. Elle peut être sûre que ni le marché de Paris ni aucune de nos grandes puissances financières ne fera rien qui soit en désaccord avec la sympathie qui rapproche la France et la Russie, sur le terrain de la politique proprement dite aussi bien que sur le terrain des intérêts. »

Qu'est-ce que cela veut dire ? demande la Patrie.

Cela veut dire que la Juiverie qui n'est ni russe, ni française, et qui n'est que juive,

pourrait bien préparer un nouveau coup de Jarnac financier, si M. de Bismarck lui fournit l'occasion d'une bonne affaire. Financiers russes et français, veillez au grain !

On écrit de Malte, 25 juillet :

« Deux vapeurs arrivés aujourd'hui rapportent qu'une violente éruption volcanique s'est produite dans l'île Gaïta.

Une masse considérable de lave et de feu s'échappa du cratère. Les lueurs s'aperçoivent à 40 milles. »

FAUSSE NOUVELLE

Sous ce titre, on lit dans la Petite France :

« Nous avons annoncé hier, d'après un journal du soir, qu'un accident s'était produit à la Verrière (Seine-et-Oise), entre deux trains de l'Etat, et qu'il y avait eu plusieurs victimes.

La direction de l'Etat nous informe que cette nouvelle est erronée.

Notre confrère avait confondu la Trappe avec la Verrière. »

LA MESSE DE JEANNE D'ARC

Dimanche a été célébrée à Reims la messe en musique de Gounod, et dirigée par lui comme les répétitions.

La foule avait envahi la cathédrale. Le nonce du Pape officiait pontificalement.

Le cardinal Langénieux était dans la chaire archiepiscopale du chœur, entouré de douze évêques.

Nous empruntons à un journal l'appréciation suivante de l'œuvre :

« La messe de M. Gounod est écrite dans une forme ancienne, qui tient plutôt du genre de Palestrina que de tout autre. Elle n'a aucun rapport avec le style religieux dramatisé moderne.

La phrase y est large, sans recherche apparente de rythme, et se rapprochant le plus possible des phrases du plain-chant.

48 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ELJEN!

PAR JACQUES BRET

XVI

Le surlendemain, vers cinq heures du soir, deux cavaliers quittaient Pesth et prenaient la route qui conduit à Vesprim.

C'étaient deux officiers ; ils montaient des chevaux vifs, aux membres fins. L'un d'eux, avec son hausse-col brodé d'étoiles, d'or était le colonel Festics, l'autre le capitaine André Dienyi. On devinait à les voir qu'une vraie sympathie les unissait : ils caussaient tantôt très vivement, tantôt avec de longs intervalles où la pensée, commencée à haute voix, se poursuivait dans le silence.

Quand ils eurent dépassé les environs de la ville, encore tout encombré de charités et de voyageurs, ils entrèrent dans un pays plus solitaire et bientôt après dans la plaine.

Leur entretien prenait, avec le temps et le soir qui brunissait, une teinte plus intime. Ils évoquaient de vieux souvenirs. Le colonel remontait son passé ; il parlait de son amitié pour le père d'André et pour le comte Karadyoni chez lequel il se rendait.

Puis il se mit avec une certaine complaisance, et en jetant de temps à autre un regard vers son compagnon de voyage, à raconter des épisodes de ses différents séjours à Bangor. Le nom d'Irène lui revenait souvent aux lèvres, et André, silencieux, l'écoutait.

« — Irène a toujours eu, disait le colonel, le sentiment du devoir et un empire singulier sur ceux qui l'approchent. Un soir, j'étais à Bangor, et, sur ma demande, le comte Karadyoni avait raconté devant sa fille le combat dans lequel il fut laissé pour mort. Elle avait alors environ douze ans. Je la vois encore, assise sur une chaise basse, regardant son père avec une fixité étrange. Par instants, des larmes se détachaient de ses yeux, comme des perles qui tombent, de grosses larmes d'enfant, chaudes et pures.

Quand le récit fut achevé, Irène embrassa longuement son père, puis sorti dans le parc, toute seule, pour jouer encore, dans le mystère du soir, des émotions qui avaient ravi son âme d'enfant. Je la suivis. Elle alla se blottir sous un grand sapin, à droite de la vieille tour, et se coucha sur l'herbe, en écoutant le vent qui passait dans les branches. Je me cachai près d'elle. L'obscurité se fit autour de nous. Irène se songeait point à revenir. Elle rêvait. Je ne distinguai plus que sa robe blanche qui se détachait sur le gazon.

J'entendis à la fin un léger bruit dans les broussailles et un homme parut, que je reconnus pour un de ces « pauvres garçons » qui courent dans nos campagnes quand ils ont refusé le service militaire et qui, étant déserteurs, ne peuvent vivre qu'en se faisant tour à tour voleurs et mendians. Il me sembla qu'à son côté brillait le canon d'un pistolet. J'allais m'élaner quand je vis Irène s'avancer et l'inconnu s'arrêter court.

« — Qui es-tu et que veux-tu ? lui demanda Irène.

« — J'ai faim, dit l'homme.

« Irène prit sa bourse et lui remit une pièce d'or que je vis étinceler aux rayons de la lune. Puis elle ajouta :

« — Tu as tort de faire un si vilain métier... Pourquoi n'es-tu pas soldat ?

« Le « pauvre garçon » frémit et courba la tête. Que se passa-t-il dans le cœur de cet homme que préchait une enfant ? Je ne sais. Mais quand Irène, prise d'une singulière inspiration, détacha de son cou une petite chaîne en or et la lui donna en disant : « Prends ceci et fais ton devoir ! » l'inconnu saisit la main qui lui tendait le bijou et la baisa. Puis, comme un sauvage, il s'enfonça dans le bois. »

Le colonel se tut un instant. André ne perdit pas un mot du récit.

« — Je l'ai revu dernièrement cet homme, reprit

le comte Festics.

« — A Bangor ?

« — Non. A Sadowa, sur le champ de bataille. Ses traits m'étaient restés dans la mémoire et je l'ai reconnu parmi les blessés. Je me suis approché de lui, en souvenir d'Irène.

« — A la bonne heure ! lui ai-je dit, tu t'es battu en brave. Je parlerai de toi à Irène Karadyoni qui t'a donné sa croix à Bangor... »

« En m'écoutant, le pauvre homme se redressa sur le coude :

« — Oh ! mon colonel, puisque vous la connaissez, dites-lui que vous m'avez vu et que j'ai suivi son conseil.

« Il sortit péniblement de sa tunique un objet qu'il me présenta :

« — Voici la chaîne et la croix de l'enfant, murmura-t-il. Si je meurs, je demanderai qu'on les attache à mon cou.

« Mon service m'entraîne ailleurs, et je ne puis que le recommander à un aide-major qui passait. »

André ne prononça pas une parole, mais on voyait ses lèvres frémir sous ses moustaches.

Le soleil se couchait, on entendait dans le lointain le bèlement incertain des troupeaux ; la solitude était complète. Nul écho ne recueillait le bruit de leurs paroles ; elles se perdaient dans l'espace comme courent et se dissipent les mirages, sans laisser de trace.

